



Question sur la dissolution et radiation d'entreprise

Par **Pacomeh**, le **30/07/2014** à **08:36**

Bonjour,

j'ai une société de sécurité depuis quelques temps et pas la faute du comptable malade depuis deux ans j'ai pas pu déposer mon bilan 2012 /2013.

En effet suite à des pertes de contrats et des dettes d'impôts et urssaf j'arrive plus a gérer normalement la société et je veux dissoudre et radier la société , ma question est ce que je doit fait faire les deux bilans pas un comptable avant de fermer la société , vraiment j'arrive plus a dormir avec ce problème , si vos pouvez m'aider merci d'avance.

Merci de votre réponse .

Par **MFGPI37**, le **07/08/2014** à **23:55**

Bonsoir,

Je vous ai envoyé un message privé.

Cordialement

Guillaume - DAF